

Jacques Viratelle
La Plogne
46169 – Cajarc

Mairie de Cajarc
27 OCT. 2022
Courrier arrivé

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Objet : enquête publique ilot de l'Hébrardie

L'ilot de l'Hébrardie est composé d'immeubles en ruines datant du 13, 14 et 15 ième siècle, ils sont insalubres et dangereux et où il y a eu 2 départs de feux au cours de l'été 2022.

Cette verrue, ainsi que ce qui reste de l'ancien palais de la famille Hébrard de Saint-Sulpice, seigneur de Cajarc de 1279 à sa mort en 1295, abandonné au 18 ième siècle, est le cœur historique de Cajarc.

Mes prédécesseurs maires ont tous essayé d'acquérir cet ilot insalubre, sans succès car le propriétaire est très « manœuvrier ».

Il est important d'assainir le centre historique du village pour éliminer tous risques et nuisances, mais aussi pour recréer des logements attractifs, cette concentration est d'ailleurs demandée par le nouveau Plan Local d'Urbanisme.

La mairie en collaboration avec l'Établissement public foncier, la Direction Départementale des territoires, le Grand-Figeac, C.A.U.E., l'architecte des Bâtiments de France et un cabinet spécialisé a étudié un projet de réhabilitation pour cet ilot.

Ce projet a d'ailleurs suscité un grand intérêt de la part de l'État et bénéficiera de financements exceptionnels participant à sa faisabilité : « Fonds Friche » pour un montant d'aide de + de 800 000 € et avis favorable de la CLNHI (commission nationale pour la lutte contre l'habitat insalubre de l'ANAH) au titre des opérations de Résorption de l'Habitat Insalubre, irrémédiable ou dangereux (RHI) et de Restauration Immobilière (THIRORI).

Cette opération dynamiserait le village, améliorerait la qualité des ruelles en périmètre et amènerait les propriétaires voisins à s'inspirer de l'architecture de ces nouveaux logements lors des rénovations de leurs immeubles. Le projet ne provoquera aucune nuisance aux riverains, au contraire il valorisera leurs biens.

Je pense que pour Cajarc, ville touristique, il est important d'assainir et revaloriser cet ilot dans une opération, où il n'y a pas de perdant.

Jacques Viratelle , Cajarc le 26 octobre 2022.

